



## UN DIAGNOSTIC RÉALISÉ EN PARTENARIAT

Après avoir été instaurée au 1er janvier 2008 par fusion de trois anciennes Communautés de communes (CC), la CC de Caux - Vallée de Seine (CC CVS) s'est engagée en 2009 dans l'élaboration de son Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Son élaboration implique, pour les acteurs concernés, de conduire une réflexion globale et cohérente qui s'appuie sur une bonne connaissance des réalités économiques et sociales du territoire.

Dans cette perspective, la CC CVS, avec le concours du syndicat mixte de la région Caux-Seine (qui assure la maîtrise d'œuvre du SCoT), a souhaité s'associer à la direction régionale de l'Insee de Haute-Normandie pour la réalisation d'un diagnostic socio-économique sur son territoire de compétence.

Le présent document rassemble et synthétise des informations visant à caractériser le territoire d'application du SCoT sous les angles de la démographie, du logement, des activités économiques, de l'emploi et du chômage, ainsi que de ses relations internes et externes (navettes domicile-travail). Ce travail tente également de faire émerger des enjeux pour l'aménagement et le développement de ce territoire. Tous ces éléments sont destinés à éclairer les réflexions des acteurs concernés et, à ce titre, constituent une contribution à l'élaboration du diagnostic préalable.

## SOMMAIRE

TERRITOIRE. . . . . p. 2

POPULATION ET HABITAT . . . . . p. 5

ÉCONOMIE - EMPLOI . . . . . p. 8

# SCoT CAUX - VALLÉE DE SEINE

## Une économie dynamique... à diversifier

*Avec 47 communes et 67 200 habitants, le territoire du Caux - Vallée de Seine correspond à la plus grande des Communautés de communes de Haute-Normandie.*

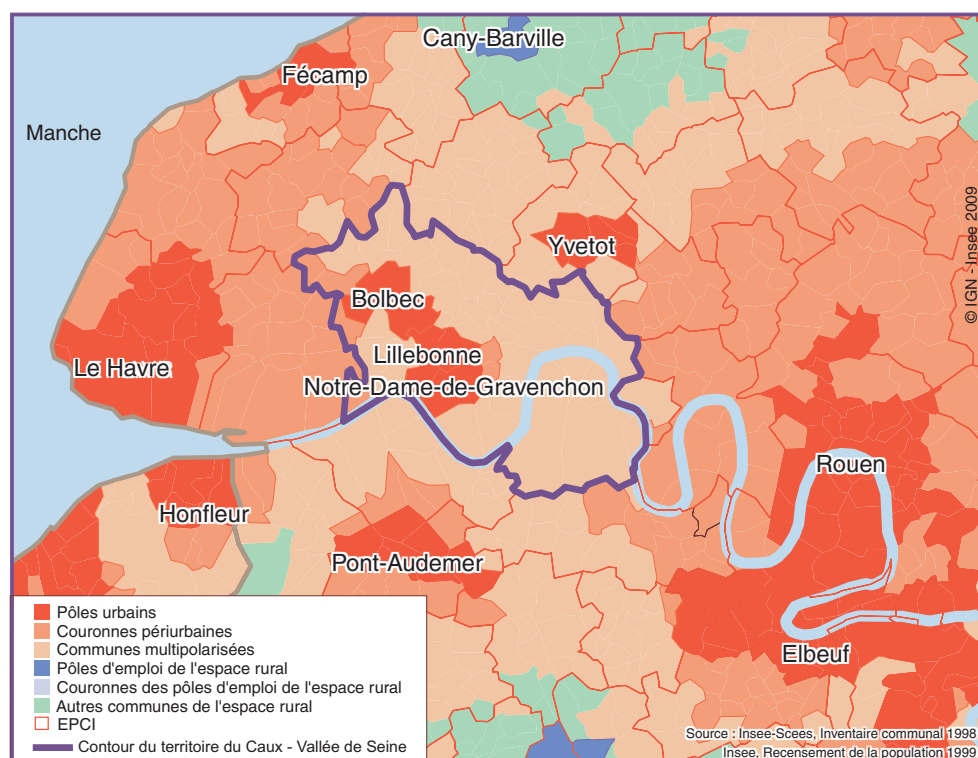
*Essentiellement rural sous l'angle paysager, le territoire se trouve également sous influence urbaine assez forte. En effet, c'est un territoire sans « centralité » affirmée, structuré autour de plusieurs pôles urbains de taille moyenne. Cela se traduit par un niveau d'équipement et de services à la population, notamment commerciaux, en retrait par rapport à des territoires comparables.*

*Intercalé entre les zones d'influence havraise et rouennaise, le Caux - Vallée de Seine bénéficie d'une certaine autonomie économique et d'une bonne cohérence territoriale grâce à une incontestable richesse en emplois. C'est une situation remarquable pour un territoire situé à proximité de pôles économiques majeurs.*

*Mais si le Caux - Vallée de Seine a pendant plusieurs décennies bénéficié d'une forte attractivité, appuyée sur un développement industriel rapide plutôt spécialisé, on assiste depuis les années 80 à un ralentissement démographique marqué, conjugué à un faible rythme de construction de logements. La population reste relativement jeune, d'un niveau moyen de formation faible. Si le territoire n'est pas à l'abri des difficultés sociales, pour autant celles-ci ne sont pas particulièrement aiguës par rapport aux territoires comparables, en dehors des problèmes d'insertion des femmes dans l'économie locale. Le secteur de Bolbec est plus défavorisé et pourtant il dispose d'un parc social moins développé que le secteur de Lillebonne.*

*Le développement du Caux - Vallée de Seine a reposé traditionnellement sur une puissance industrielle fortement concentrée sur quelques établissements, dominée par les activités pétrochimiques, mettant ainsi ce territoire en situation de dépendance en matière d'emploi local et de ressources fiscales. L'enjeu principal pour le Caux - Vallée de Seine est de se préparer à la transformation de son appareil productif en cherchant de nouveaux ressorts à son dynamisme économique.*

### LE TERRITOIRE DU CAUX - VALLÉE DE SEINE



## TERRITOIRE

La Communauté de communes de Caux - Vallée de Seine (CC CVS), créée au 1er janvier 2008 par fusion de trois anciennes communautés de communes (CC), se distingue par sa taille exceptionnelle. Avec 47 communes, 483 km<sup>2</sup> et 67 200 habitants, elle est de loin la plus grande des 67 CC de Haute-Normandie. Elle se classe même au 11e rang des 2 400 CC de France métropolitaine. Sa taille démographique la situe en fait plutôt au niveau d'une « petite » Communauté d'agglomération, mais l'absence de ville-centre de plus de 15 000 habitants ne lui permet pas de bénéficier de ce statut.

### Des caractéristiques « physiques » à dominante rurale...

Dans une vision « géo-physique » du territoire, le Caux - Vallée de Seine se présente comme essentiellement rural. 60 % de sa superficie est occupé par des terres agricoles et plus de 30 % par des espaces naturels ou semi naturels, presque exclusivement des forêts (particulièrement présentes sur le territoire avec la forêt de Brotonne). Les zones urbanisées représentent 7 % de l'espace, proportion qui a tendance à augmenter légèrement, comme dans la quasi-totalité des territoires.

### ... mais une influence urbaine marquée

Dans une approche plus socio-démographique du territoire, le Caux - Vallée de Seine est finalement plutôt urbain et périurbain. En effet, l'ensemble du territoire est sous influence urbaine relativement marquée. Plus de la moitié des habitants résident dans les pôles urbains du territoire (agglomérations de Bolbec et de Lillebonne). Le reste de la population vit dans des communes qualifiées de périurbaines, dans lesquelles au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans un pôle urbain. Le Caux - Vallée de Seine fait d'ailleurs partie des pays haut-normands dont la densité de population est la plus élevée (138 habitants/km<sup>2</sup>).

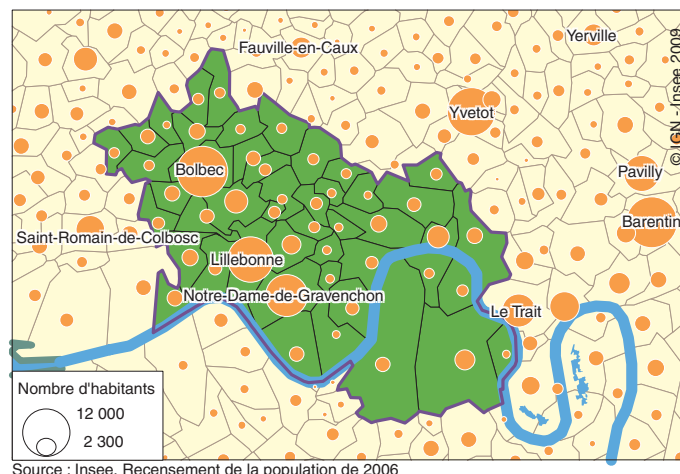
Si le Caux - Vallée de Seine se trouve sous forte influence urbaine, il ne se situe pas pour autant dans la zone d'attraction directe des métropoles voisines, Le Havre et Rouen. Il constitue plutôt une zone intermédiaire à la frontière de ces aires urbaines majeures.

### Un territoire « multipolaire »

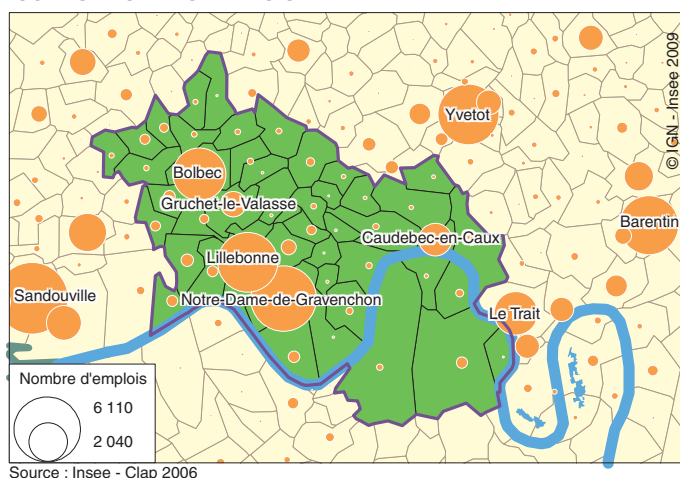
Le Caux - Vallée de Seine se présente comme un territoire « multipolaire ». En effet, plusieurs communes remplissent une fonction de pôle sans qu'aucune ne domine vraiment l'armature urbaine. Aussi bien en termes de population, que d'emplois ou de niveau d'équipement, les communes de Bolbec et de Lillebonne ressortent de la hiérarchie urbaine. Elles concentrent en particulier l'essentiel des équipements supérieurs du territoire.

Trois autres communes ont également un statut de pôle, mais de second rang. Notre-Dame-de-Gravenchon présente un nombre élevé d'habitants et surtout d'emplois mais elle dispose d'un petit nombre d'équipements supérieurs (pas de lycée, d'hôpital, ni de « Pôle Emploi », par exemple).

## LOCALISATION DE LA POPULATION

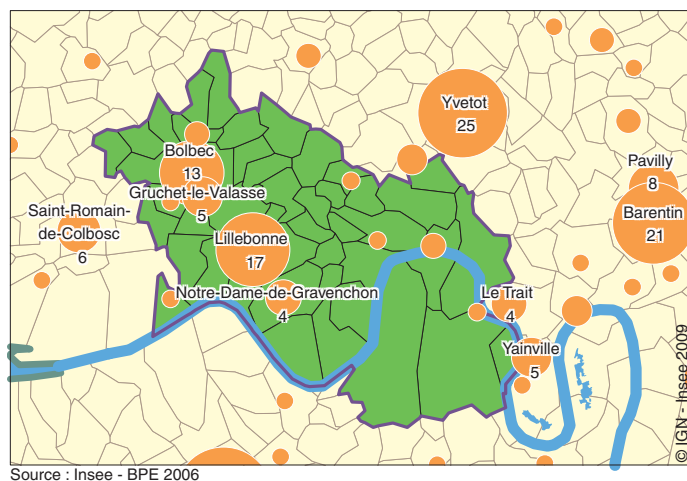


## LOCALISATION DES EMPLOIS



Gruchet-le-Valasse et Caudebec-en-Caux ont un poids démographique et économique plus faible mais bénéficient tout de même d'un niveau d'équipement intermédiaire important. Grâce à cette offre d'équipements, Caudebec-en-Caux assure véritablement une fonction de pôle intermédiaire, rayonnant sur la dizaine de communes de l'est du territoire.

## LES ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME SUPÉRIEURE



Note de lecture : Parmi les 36 équipements classés dans la gamme supérieure, 17 sont présents à Lillebonne, 13 à Bolbec...

### **Une bonne cohérence interne, grâce à un important capital d'emplois**

Le territoire bénéficie d'un assez bon niveau de cohérence interne. En effet, dans deux communes sur trois, la majorité des actifs résidents travaillent dans le Caux - Vallée de Seine. Sur l'ensemble de la CC, 60 % des actifs résidents travaillent à l'intérieur du territoire. A l'inverse, dans seulement cinq communes on enregistre moins du tiers de leurs actifs travaillant dans le Caux - Vallée de Seine.

Cette relative autonomie en matière d'emploi mérite d'être soulignée pour un territoire se situant à proximité de pôles économiques majeurs comme Le Havre et Rouen. Ce constat s'explique par le niveau d'emploi élevé qui caractérise le Caux - Vallée de Seine. Celui-ci bénéficie, en effet, de presque autant d'emplois (un peu plus de 26 000 en 2006) qu'il « n'héberge » d'actifs (28 000 environ). Ce quasi-équilibre ne se vérifie, bien souvent, que dans le cas d'aires urbaines structurées autour de pôles majeurs (capitales régionales ou départementales, par exemple). Autre traduction de cet équilibre, le territoire connaît chaque jour presque autant de navettes domicile-travail « entrantes » que « sortantes ».

Toutefois, l'équilibre entre emploi et population active résidente était encore mieux assuré en 1999, avec 25 000 emplois pour 25 500 actifs. L'écart s'est légèrement creusé depuis lors (la population active résidente s'est accrue un

peu plus vite que l'emploi), traduisant une certaine croissance de l'attractivité résidentielle du territoire.

### **Lillebonne - Notre-Dame-de-Gravenchon, pôle d'emploi le plus influent**

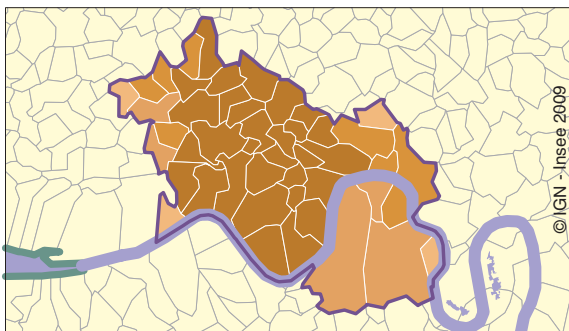
Les communes de Lillebonne et de Notre-Dame-de-Gravenchon rassemblées constituent de loin le pôle d'emploi le plus important du territoire : environ 13 000 emplois à elles deux, soit la moitié des emplois du Caux - Vallée de Seine. Ce pôle exerce une influence significative sur une vingtaine de communes situées au « cœur » de la CC CVS. Dans ces communes, au moins 30 % des actifs résidents travaillent à Lillebonne ou à Notre-Dame-de-Gravenchon.

Le pôle d'emploi constitué par les communes de Bolbec et de Gruchet-le-Valasse (deux fois moins d'emplois que le pôle précédent) montre un rayonnement moins marqué et plus limité dans l'espace (partie nord-ouest du territoire). Le pôle de Caudebec-en-Caux, doté d'assez peu d'emplois (une seule entreprise privée importante, Revima), exerce une influence encore plus limitée sur les communes proches.

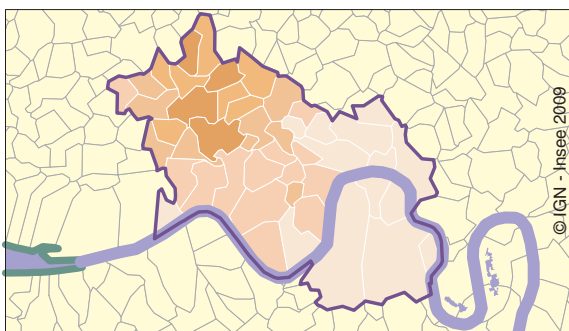
Le rayonnement des pôles d'emploi du Caux - Vallée de Seine ne se limite pas à ce même territoire. Parmi les territoires environnants, c'est la CC Cœur de Caux qui connaît l'influence la plus marquée, avec 20 % de ses actifs travaillant dans le Caux - Vallée de Seine, soit 700 personnes (un peu plus dans le secteur de Lillebonne que dans celui de Bolbec). Viennent

#### **PART DES ACTIFS RÉSIDENTS TRAVAILLANT...**

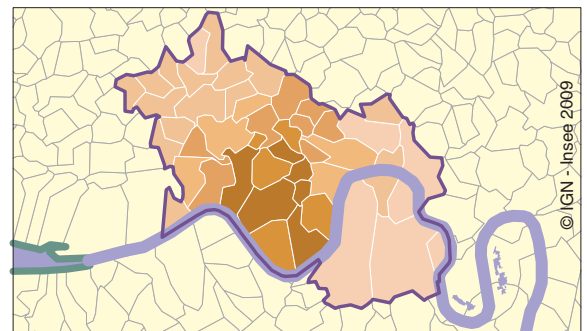
...dans la CC de Caux - Vallée de Seine



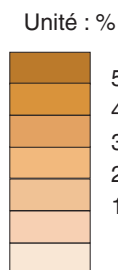
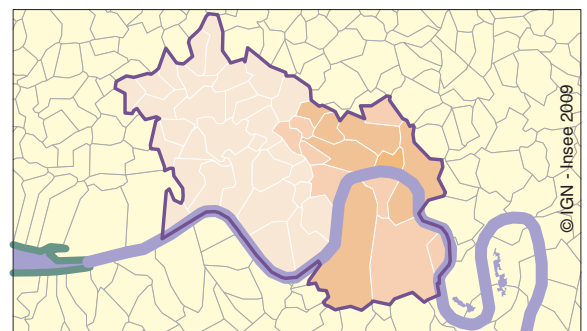
...à Bolbec - Gruchet-le-Valasse



...à Lillebonne - Notre-Dame-de-Gravenchon



...à Caudebec-en-Caux



Source : Insee, DADS et FGE au 31/12/2004



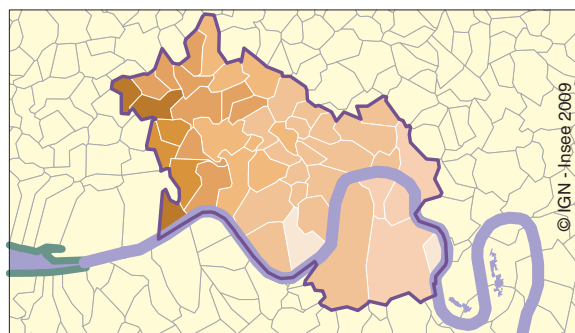
ensuite trois CC dans lesquelles 10 % des actifs résidents travaillent dans le territoire : celle de la région d'Yvetot (800 actifs), de Campagne de Caux (700) et de Quillebeuf-sur-Seine (200). Le pays havrais, pour sa part, « envoie » près de 2 500 actifs chaque jour mais dépend, en proportion de sa population active, assez peu de CVS.

### Le pays havrais, premier pôle d'attraction externe

Dans le Caux - Vallée de Seine, 40 % des actifs résidents travaillent à l'extérieur du territoire. La majorité de ces « sortants » occupent un emploi dans le pays havrais (un actif résident sur quatre). Sur les 5 400 personnes concernées, 3 400 travaillent dans la CODAH(1) et 2 000 dans la CC de Saint-Romain-de-Colbosc (dont un millier à Sandouville). Cette influence « occidentale » est assez sensible sur le territoire et même assez forte sur une quinzaine de communes dans la partie ouest.

### PART DES ACTIFS RÉSIDENTS TRAVAILLANT...

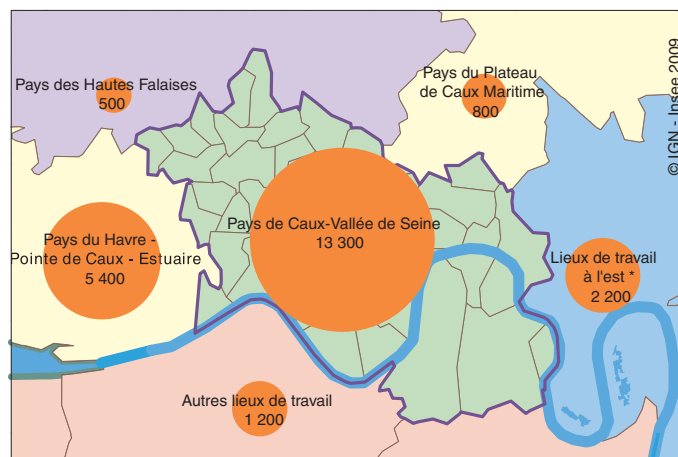
...dans le Pays le Havre - Pointe de Caux - Estuaire



Source : Insee, DADS et FGE au 31/12/2004

(1) Communauté d'agglomération du Havre

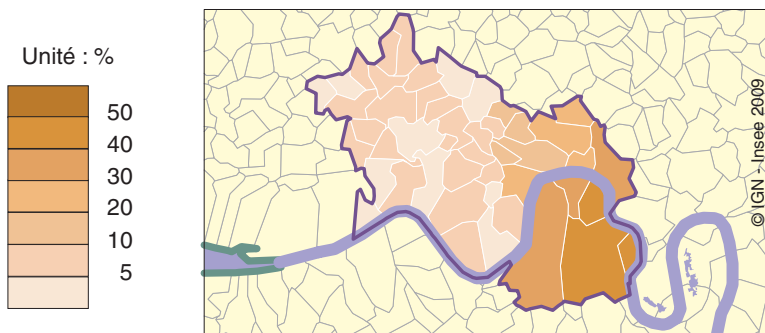
### LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS RÉSIDENTS DANS LA CC DE CAUX - VALLÉE DE SEINE



Source : Insee, DADS et FGE au 31/12/2004

\* : Communautés d'agglomération rouennaise, Elbeuf - Boucle de Seine, communautés de communes Le Trait-Yainville, Caux-Austreberthe, Seine-Austreberthe, le Plateau vert

...à l'est du Caux - Vallée de Seine\*

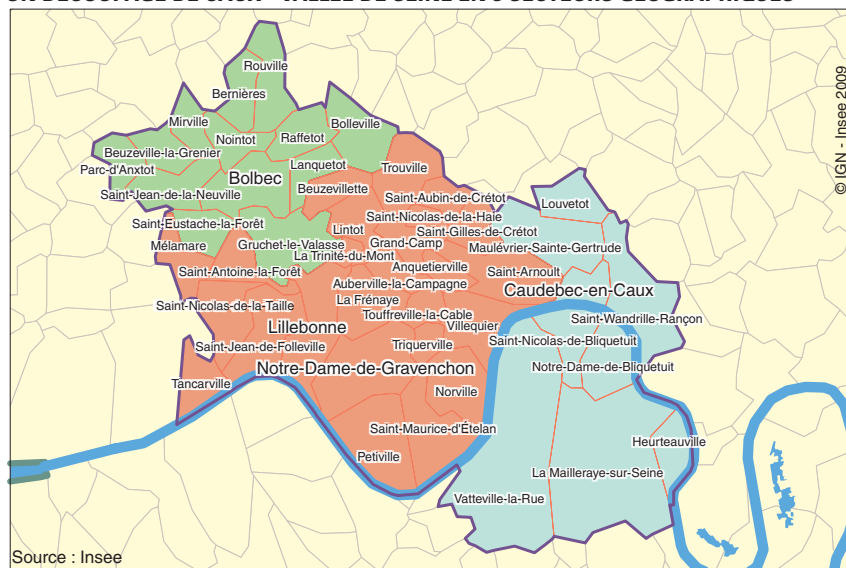


\* : Communautés d'agglomération rouennaise, Elbeuf - Boucle de Seine, communautés de communes Le Trait-Yainville, Caux-Austreberthe, Seine-Austreberthe, le Plateau vert

### UN DÉCOUPAGE DE CAUX - VALLÉE DE SEINE EN 3 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Si le territoire Caux - Vallée de Seine présente une certaine cohérence interne, on ne peut toutefois pas se limiter à une analyse « en bloc » de celui-ci. Certaines disparités internes existent et méritent d'être mises en lumière. Pour cette approche infra-territoriale, 3 secteurs géographiques ont été distingués. Définis sur la base des lieux de travail et de résidence des habitants, ils correspondent aux zones d'influence respectives des pôles de Bolbec - Gruchet-le-Valasse, de Lillebonne - Notre-Dame-de-Gravenchon et de Caudebec-en-Caux. Ce découpage est assez proche de celui des cantons, mais avec un secteur de Lillebonne qui « mord » sur les cantons voisins. En effet, la partie nord-ouest du canton de Caudebec-en-Caux (vallée de Sainte-Gertrude), ainsi que le sud-est du canton de Bolbec, sont plutôt sous l'influence du pôle de Lillebonne - Notre-Dame-de-Gravenchon ; ils ont à ce titre été rattachés au secteur central.

### UN DÉCOUPAGE DE CAUX - VALLÉE DE SEINE EN 3 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



Source : Insee

Les territoires situés à l'est constituent la deuxième destination « de sortie » : 2 200 personnes, soit près d'un actif résident sur dix, vivant surtout dans le canton de Caudebec-en-Caux. Les principaux lieux de travail correspondants sont la Communauté d'agglomération rouennaise (1 400) et la CC Le Trait - Yainville, très proche (500 personnes).

Les pays « du nord » exercent une influence beaucoup plus faible : 800 actifs travaillent dans le Plateau de Caux Maritime (essentiellement à Yvetot) et 500 dans le pays des Hautes Falaises (très peu à Fécamp).

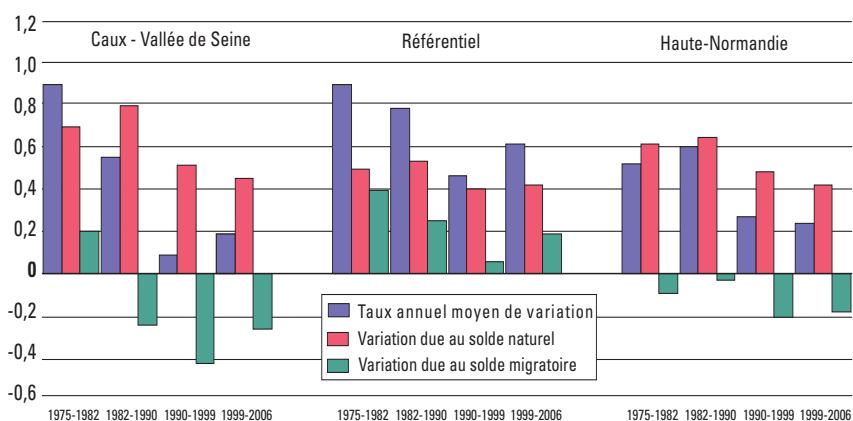
## POPULATION ET HABITAT

### Une croissance démographique modérée

Au 1er janvier 2006, le Caux - Vallée de Seine compte 67 200 habitants, soit un millier de personnes supplémentaires comparé au recensement de 1999.

La croissance démographique du territoire depuis 1962 suit plusieurs phases. Jusqu'au début des années 80, le territoire est attractif (plus d'arrivées que de départs, d'où un solde mi-

#### ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION



Source : Insee - Recensements de la population de 1975 à 2006 - Etat civil

gratoire positif) et enregistre 2 fois plus de naissances que de décès (solde naturel fortement positif). Puis l'attractivité du territoire faiblit et l'excédent naturel toujours important compense avec plus de difficultés le solde migratoire devenu négatif. Entre 1990 et 1999, la croissance démographique est quasi inexistante car le déficit migratoire se creuse et le nombre des naissances est en baisse. La reprise constatée entre 1999 et 2006 (+ 1,4 %) est liée essentiellement au recul du déficit migratoire.

On observe également un tassement démographique dans la moyenne des territoires du référentiel, mais à un degré nettement moindre.

### Le secteur de Lillebonne contribue largement à l'essor démographique du SCoT

Les comportements démographiques au sein des 3 secteurs du territoire (voir encadré page 4) sont différents. En effet, l'im-

#### UN RÉFÉRENTIEL DE 24 TERRITOIRES DE COMPARAISON

Le territoire de Caux - Vallée de Seine est essentiellement urbain et périurbain et présente la caractéristique d'être « multipolaire » (voir page 2). Pour mettre en lumière de réelles particularités de ce territoire, on a choisi de le comparer systématiquement à un ensemble de territoires qui présentent les mêmes caractères structurants :

- plusieurs petits pôles urbains (entre 8 000 et 22 000 habitants) dont aucun ne domine vraiment ;
- reste du territoire essentiellement périurbain ;
- taille démographique du même ordre de grandeur (entre 40 000 et 115 000 habitants).

Ces critères, appliqués aux territoires de projet de métropole, aboutissent à un référentiel de 24 territoires (y compris le CVS), composé de 12 pays, 6 Communautés d'agglomération et 6 Communautés de communes.

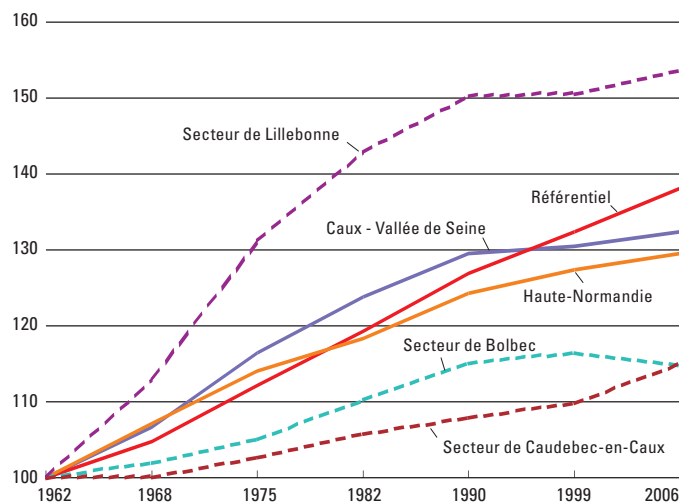
Les expressions utilisées dans le texte : « référentiel », « territoires de référence », « territoires de comparaison », correspondent à chaque fois au même référentiel des 24 territoires de projet.

pulsion démographique est surtout due au secteur de Lillebonne. Depuis 1962, la population de ce secteur a cru de 50 %. Toutefois, entre 1990 et 1999, le développement démographique fait une pause. Un timide redémarrage est à noter entre 1999 et 2006.

Le comportement démographique du secteur de Bolbec est plus timoré. Après une croissance modérée jusqu'en 1990, le secteur marque également une pause entre 1990 et 1999 qui se poursuit sur la dernière période par une perte d'habitants, notamment sur la commune de Bolbec qui enregistre une baisse de 500 habitants.

Quant au secteur de Caudebec-en-Caux, sa croissance sur la période 1962-2006 est comparable à celle du secteur de Bolbec. Toutefois, après avoir connu une progression plus modeste, la dernière période montre un essor démographique important de 5 %.

#### ÉVOLUTION DE LA POPULATION



Source : Insee - Recensements de la population de 1975 à 2006 - Etat civil

Unité : indice base 100 en 1962

## Une population plutôt jeune mais n'échappant pas au vieillissement général

En 1999, la structure par âge de la population du Caux - Vallée de Seine fait apparaître une population plutôt jeune. En effet, le poids des moins de 20 ans est supérieur à ce qu'il est dans le référentiel ou dans la région. Toutefois, la population du territoire n'échappe pas au vieillissement constaté nationalement. Au cours de la période récente (1999-2005), la part de la population ayant au moins 60 ans augmente de 4 %, tandis que la part des moins de 40 ans recule de 5 %.

La structure par âge n'est pas identique sur l'ensemble du territoire. Le secteur de Lillebonne se caractérise plutôt par une population plus jeune, le secteur de Caudebec-en-Caux par une population plutôt âgée (part des 60 ans ou plus supérieure de 6 points à celle du secteur de Lillebonne). Le secteur de Bolbec présente des caractéristiques intermédiaires.

## Davantage de familles

La structure des ménages du territoire se caractérise par une présence plus importante des ménages composés d'un couple avec ou sans enfant (70 %), et légèrement plus faible des familles monoparentales (6,5 %), même si celles-ci sont en progression.

### RÉPARTITION DES MÉNAGES EN 1999

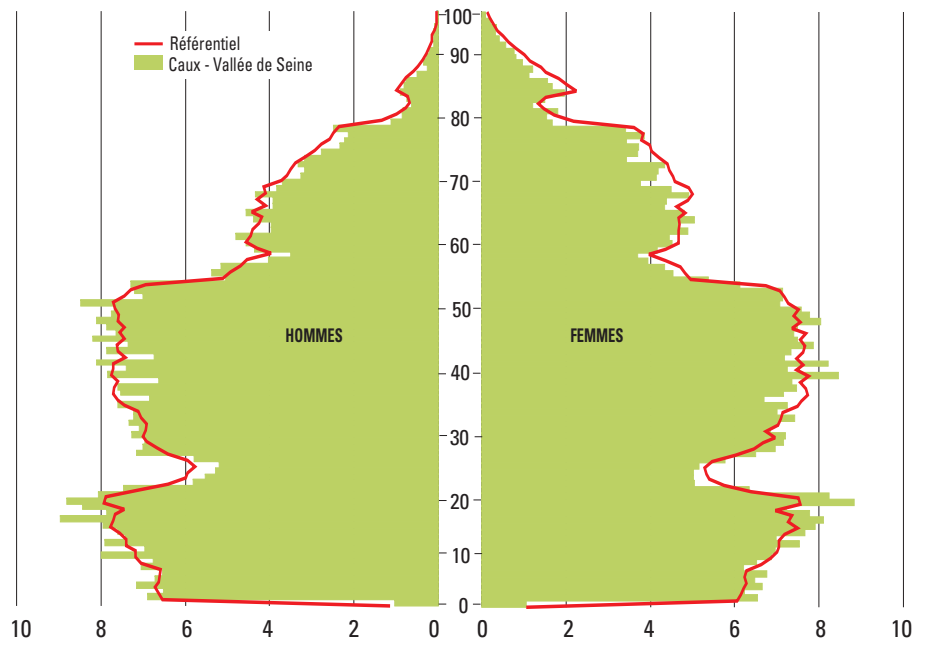
	Caux - Vallée de Seine		Référentiel
	Nombre	%	%
Ménage d'une personne	5 524	22,4	23,6
Famille principale avec couple sans enfant	8 332	43,8	44,3
avec 1 enfant	4 228	22,2	22,8
avec 2 enfants	4 044	21,3	21,1
avec 3 enfants et plus	2 416	12,7	11,8
Famille principale monoparentale	1 592	6,5	7,8
avec couple	17 328	70,3	67,1
Autre ménage sans famille	200	0,8	1,4
<b>Ensemble des ménages (1)</b>	<b>24 644</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation complémentaire)  
 (1) L'ensemble des ménages correspond à la somme des ménages d'une personne, les familles principales et les autres ménages sans famille.

La croissance du nombre de ménages du territoire (+ 8,5 %) est nettement supérieure à celle de la population (+ 0,8 %), tendance que l'on retrouve pour le référentiel et la région. Cette différence s'explique en partie par le vieillissement de la population qui entraîne une baisse de la taille des ménages. En 1990, la taille moyenne des ménages était de 2,85 personnes. En 1999, elle est de 2,6 personnes.

La répartition des familles du Caux - Vallée de Seine selon le nombre d'enfants est assez « classique ». Toutefois, l'augmentation (+ 22 %) du nombre des familles sans enfant entre 1990 et

## PYRAMIDE DES ÂGES



Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Unité : taux pour 1000

1999 est significative, tout comme pour le référentiel. Le vieillissement de la population explique en partie ce phénomène.

## Une population plutôt ouvrière, avec un niveau de formation relativement peu élevé

La présence marquée des ouvriers et la sous-représentation des cadres et professions intellectuelles sont liées au tissu productif fortement industriel du CVS.

Cependant, la modification du tissu économique entraîne une redistribution des catégories socioprofessionnelles de la zone avec un recul des ouvriers et une progression des employés. Malgré une augmentation de 20 % entre 1990 et 1999, la présence de cadres et de professions intellectuelles supérieures reste plus faible que dans la moyenne des territoires du référentiel et de la région.

De plus, la progression de la catégorie « cadres intermédiaires » suit la même tendance observée au niveau du référentiel et de la région.

Cette forte présence ouvrière explique le niveau de formation observé sur le territoire, avec la dominance du niveau de formation CAP/BEP, supérieur de 4 points à celui du référentiel. De fait, les actifs de moins de 40 ans du Caux - Vallée de Seine ayant au moins BAC+2 sont moins présents (écart de 5 points avec la moyenne des territoires du référentiel et de 4 points avec la région).

Ce niveau de formation dominant se retrouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, le nombre de jeunes actives poursuivant leurs études après le BAC est plus élevé : 22 % ont au moins BAC+2 contre 13 % chez les jeunes actifs. De même, les jeunes arrivant sur le marché du travail sans diplôme est plus important (respectivement 18 % et 13 %).

Cependant, le niveau de formation évolue favorablement. Entre 1999 et 2005, le nombre de personnes quittant le système

## RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA CATÉGORIE

	Caux - Vallée de Seine		Référentiel
	Nombre	%	%
Agriculteurs exploitants	556	1,0	0,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 360	2,6	3,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1 744	3,3	4,9
Professions intermédiaires	5 992	11,3	11,8
Employés	7 996	15,0	15,5
Ouvriers	11 412	21,5	18,1
Retraités	10 480	19,7	20,2
Elèves étudiants	5 848	11,0	10,9
Autres sans activité professionnelle	7 805	14,7	14,5
<b>Ensemble</b>	<b>53 193</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - Recensement de la population 1999

scolaire sans diplôme est en recul de 8 %, celui des personnes ayant au moins le BAC est en nette progression (+ 33 %).

### Des contrats précaires plus nombreux

En 1999, les actifs sous contrat à durée déterminée ou en intérim sont plus nombreux que dans la moyenne des territoires du référentiel. Ces deux conditions d'emplois concernent 12 % des actifs du Caux - Vallée de Seine, avec deux fois plus d'emplois en intérim pour le territoire que pour le référentiel.

Inférieur de 3 points par rapport à la moyenne des territoires du référentiel en 1990, les emplois stables du territoire régressent, comme dans le référentiel, pour atteindre 82 % des emplois en 1999.

En 1999, le temps partiel concerne 19 % de la population active du CVS, niveau comparable à celui du référentiel. Toutefois, si les hommes sont un peu moins concernés qu'ailleurs, les femmes sont sensiblement plus impliquées dans cette forme d'emploi.

### Des revenus modérés mais une pauvreté plutôt moins aiguë

En 2006, 36 000 foyers déclarent des revenus, dont 46 % sont non imposables. Les revenus déclarés sont en moyenne un peu plus faibles que dans les territoires de référence, mais avec aussi moins de disparités entre hauts et bas revenus. En effet, si les revenus sont relativement modérés, les indicateurs de pauvreté ne sont pas particulièrement marqués. La part de la population à bas revenus est du même niveau que celle du référentiel (10 %). La part des bénéficiaires du RMI est même sensiblement inférieure à celle du référentiel (respectivement 19 % et 25 % en 2005). La part des RMistes a d'ailleurs davantage reculé dans le Caux - Vallée de Seine ces dernières années que dans la moyenne des territoires de référence.

### Un parc de logements relativement ancien

L'habitat du territoire se caractérise par une part très faible de résidences secondaires (2 %, en recul depuis 1990). Certes, le Caux - Vallée de Seine est essentiellement un territoire résidentiel et très peu « de villégiature », mais le taux très réduit de résidences secondaires peut aussi révéler une certaine pression sur le marché immobilier. En effet, alors que la crois-

sance démographique a retrouvé un peu de vigueur depuis 1999, le rythme de construction de logements reste faible. Avec 1 800 logements commencés entre 1999 et 2006, le « taux d'effort de construction » dans le Caux - Vallée de Seine, 1 % par an, est l'un des plus faibles de la région.

La baisse remarquable des logements vacants sur le territoire (moins de 4 % en 1999) constitue un autre signe de pression sur le marché du logement.

Parmi les résidences principales (94 % des logements), 7 logements sur 10 sont de l'habitat individuel, poids comparable à celui du référentiel. Mais le faible rythme de construction précédemment évoqué se traduit par une ancienneté plus marquée pour l'habitat du territoire. En effet, 67 % des résidences principales ont une date d'achèvement antérieure à 1975, ce qui est supérieur de 4 points au référentiel. Cette relative ancienneté se retrouve aussi bien dans l'habitat individuel que collectif. Si l'habitat individuel est nettement dominant dans le parc ancien (construit avant 1949), on observe un équilibre entre individuel et collectif dans les logements récents (construits après 1989), mais ceux-ci ne représentent que 7 % des résidences principales.

## RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Statut d'occupation	Caux - Vallée de Seine		Référentiel
	Nombre	%	%
<b>Propriétaire</b>	<b>14 735</b>	<b>59,8</b>	<b>61,8</b>
maison individuelle	14 459	58,7	58,0
habitat collectif	276	1,1	3,8
<b>Locataire</b>	<b>8 391</b>	<b>34,0</b>	<b>30,3</b>
maison individuelle	3 629	14,7	12,3
habitat collectif	4 762	19,3	18,0
locataire non HLM	3 513	14,2	16,9
locataire HLM	4 878	19,8	15,4
<b>Date d'achèvement</b>			
Avant 1975	15 865	67,0	62,9
1975-1981	3 811	16,1	14,5
1982-1989	2 440	10,3	12,4
Après 1989	1 569	6,6	10,2

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Conformément à la taille relativement élevée des ménages du territoire, les logements sont eux aussi un peu plus grands en moyenne. Par exemple, la part de logements d'au moins 4 pièces dans le Caux - Vallée de Seine est supérieure à la moyenne des territoires du référentiel (respectivement 72 % et 68 %).

### Un parc social plus développé

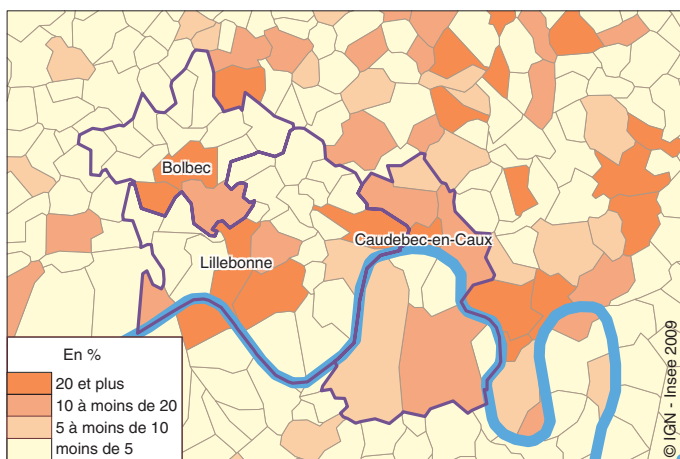
Le parc locatif est relativement développé dans le territoire (34 % des résidences principales) mais cela tient uniquement au poids important du parc social (20 %). Le segment locatif privé est en effet un peu moins présent que dans les territoires de référence.

Si le parc social est bien implanté, il est aussi relativement ancien : 61 % des logements sociaux ont été construits avant 1975 contre seulement 52 % pour le référentiel. Les constructions de logements sociaux après 1989 sont moins nombreuses dans le Caux - Vallée de Seine.

Comme dans beaucoup de pays, le parc social est géographiquement assez concentré : 87 % des logements sociaux du



## PART DES LOCATAIRES HLM DANS L'ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES



Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

Caux - Vallée de Seine se retrouvent dans 3 communes : Lillebonne, Bolbec et Notre-Dame-de-Gravenchon. Mais on dénombre quand même 6 communes disposant d'au moins 20 % de logements sociaux et près du quart des communes du territoire au dessus du seuil des 10 %.

### Des profils socio-démographiques qui varient sur le territoire

La population du secteur de Bolbec est plus ouvrière, et connaît plus de précarité avec des revenus plus faibles. Le secteur de Lillebonne est plutôt jeune, socialement plus favorisé et avec un habitat social très bien implanté. Quant au secteur de Caudebec-en-Caux, il se singularise par une population plus âgée, de niveau social intermédiaire et plus homogène, et comptant le plus grand nombre de propriétaires.

#### PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE PAR SECTEUR

	Secteur de Bolbec	Secteur de Lillebonne	Secteur de Caudebec-en-Caux
Part des moins de 20 ans (en %)	27,7	29,2	25,1
Part des 20 à 59 ans (en %)	53,9	53,6	52,1
Part des 60 ans ou plus (en %)	18,4	17,2	22,8
Part des ouvriers (en %)	23,4	20,3	20,9
Part des professions intermédiaires (en %)	10,0	12,2	11,1
Part des retraités (en %)	20,1	18,8	22,4
Revenu annuel moyen par foyer fiscal (en € de 2005)	14 627	17 042	15 618
Part des ménages à bas revenus (en %)	12,2	9,2	7,7
Part des bénéficiaires du RMI (en %)	32,7	28,6	29,9
Part des allocataires dont les prestations représentent plus de 75 % du revenu (en %)	48,0	39,9	39,8
Part des propriétaires (en %)	58,0	62,0	65,0
Part de locataires HLM (en %)	14,0	18,0	13,0

Sources : Insee - Recensement de la population 1999, DGI revenus fiscaux 2005, CNAF 2005

La disparité territoriale concerne également l'habitat. Avec 5 % de résidences secondaires, le secteur de Caudebec-en-Caux se distingue des deux autres secteurs où la part des résidences secondaires atteint 2 %.

L'habitat du secteur de Bolbec se caractérise par une ancienneté plutôt élevée et par une présence plus marquée du

collectif ainsi que du locatif. Il est à noter que le locatif individuel est plus développé sur ce secteur. Le poids des logements sociaux est de 14 %, soit 4 points de moins que celui du secteur de Lillebonne, alors que ce secteur a la part de population à bas revenus ou de bénéficiaires du RMI la plus importante. Ce « décalage » peut expliquer qu'une partie du parc locatif privé, parfois ancien voire dégradé, joue le rôle de parc social de fait. Par exemple, 55 % des locataires dans le parc privé de Bolbec sont éligibles au plafond de revenus « logement social » (source Filocom 2005).

L'habitat du secteur de Lillebonne est moins ancien, plus individuel avec une présence de propriétaires plus importante. Toutefois, c'est l'habitat du secteur de Caudebec-en-Caux qui regroupe le plus de propriétaires et le moins de logements sociaux.

### Un profil migratoire relativement défavorable

Comme indiqué précédemment, le CVS a perdu de son attractivité ces dernières décennies. En effet, son solde migratoire est négatif depuis les années 80. Entre 1990 et 1999, 13 000 personnes ont quitté le territoire, tandis que 10 500 sont venues s'y installer.

Les échanges du territoire se font essentiellement avec le reste du département de Seine-Maritime. En effet, 60 % des départs ou des arrivées concernent ce département, et plus particulièrement avec la zone havraise. Loin derrière, sont concernés les départements de l'Eure, du Calvados, des Yvelines, du Nord et de Paris.

Les motifs de départs de la zone peuvent être liés à la poursuite des études, la recherche d'un premier emploi ou d'un premier logement. De plus, le tissu économique de la zone étant essentiellement industriel, il permet plus difficilement d'attirer ou de retenir certaines catégories socioprofessionnelles comme les professions intellectuelles supérieures, les cadres intermédiaires et les employés.

Le bilan migratoire du territoire n'est positif que pour les trentenaires et pour les jeunes enfants, ce qui est typique d'un territoire à forte composante périurbaine. Mais comparé à des territoires de même type (référentiel), le profil migratoire du CVS est moins favorable à tous les âges. Les jeunes partent davantage et reviennent moins nombreux, et le déficit enregistré à partir de 40 ans environ se creuse autour de l'âge de départ en retraite.

Toutefois, sur la période 1999-2006, le déficit migratoire tend à se réduire, avec un taux annuel moyen de - 0,26 % contre - 0,46 % pour la période précédente (1990-1999).

## ÉCONOMIE - EMPLOI

Sur longue période (1975-1999), le territoire a enregistré une croissance de l'emploi assez régulière. Globalement, celle-ci est de + 8 % entre 1975 et 1999, inférieure à celle du référentiel (+ 12 %) mais supérieure au rythme régional (+ 3 %). Sur la période plus récente, le développement de l'emploi total s'est



poursuivi à un rythme assez favorable : le nombre d'emplois dépassait les 26 000 unités en 2006 contre 25 000 en 1999.

### Une économie plutôt orientée vers la production

En 2006, le territoire Caux - Vallée de Seine compte 21 200 emplois salariés (2) dont plus de la moitié correspondent à ce qu'on peut appeler la sphère « productive » (3). Ces emplois productifs sont fortement concentrés géographiquement. En effet, les communes de Bolbec, Lillebonne et Notre-Dame-de-Gravenchon concentrent les trois-quarts de ces emplois (mais aussi de l'emploi total). Mais surtout, c'est plus de la moitié des emplois productifs qui sont situés sur la seule commune de Notre-Dame-de-Gravenchon.

### Une spécificité industrielle qui résiste

La structure des emplois par grand secteur évolue très fortement entre 1975 et 1999. En 1975, l'emploi industriel dominait, suivi du secteur tertiaire puis du secteur de la construction. L'emploi dans l'agriculture représentait encore 9 % de l'emploi total. Cette hiérarchie est bousculée, avec un secteur tertiaire qui domine largement maintenant, comme dans la quasi-totalité des territoires. Toutefois, malgré un recul de 24 % (mais moins marqué que dans le référentiel), l'emploi industriel est encore fortement implanté sur le territoire avec 33 % de l'emploi total. De même, malgré un essor de 80 %, l'emploi tertiaire ne rattrape pas son retard : il représente 55 % des emplois contre 64 % pour le référentiel. L'emploi dans l'agriculture est en baisse constante depuis 1975 (phénomène national) et ne représente plus que 3 % des emplois.

(2) Hors agriculture et emplois domestiques.

(3) Sphère productive : l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros et une partie des activités immobilières.

Par secteur d'activité, les emplois sont plus marqués par la dominance de l'économie productive dans le territoire. En effet, en plus du secteur industriel, avec notamment les industries de biens intermédiaires (où l'on retrouve la chimie, le caoutchouc et les plastiques) et le secteur de l'énergie (qui ressort avec 6 % des emplois), les services aux entreprises représentent 14 % des emplois.

### Les industries chimique et énergétique dominent l'économie locale

Les spécificités industrielles du territoire sont l'industrie chimique organique, la production des combustibles et de carburants et la construction navale, aéronautique et ferroviaire.

L'industrie chimique organique regroupe plus d'un tiers des emplois industriels. Le plus gros employeur de ce secteur est Exxonmobil Chemical qui, à la fin 2007, regroupait 1 400 emplois sur le site de Port-Jérôme. Autres établissements importants du secteur, les usines Oril-Industrie et Cooper Standard Automobile France, situées à Bolbec, comptent près de 1 000 emplois à elles deux.

Le secteur énergétique, essentiellement la production de combustibles et de carburants, regroupe plus de 6 % de l'emploi local. L'usine Esso Raffinage, située sur la commune de Notre-Dame-de-Gravenchon, compte aussi parmi les gros employeurs du Caux - Vallée de Seine avec plus de 1 000 salariés.

Ces grands établissements pétrochimiques concentrent près de la moitié des emplois industriels du territoire. Leur présence sur le territoire permet une stabilité de l'emploi mais crée aussi une dépendance de ce dernier à leur égard qui pourrait être un facteur de fragilité, en cas de crise dans les secteurs d'activité concernés.

Le secteur de la construction navale, aéronautique et ferroviaire regroupe près de 8 % des emplois industriels. Ce secteur est surtout implanté sur le secteur de Caudebec-en-Caux, avec

#### UNE RICHESSE FISCALE TRÈS ÉLEVÉE

La richesse fiscale (1) du Caux - Vallée de Seine est très élevée pour un territoire de cette taille. En effet, sur l'ensemble des quatre taxes, la richesse fiscale par habitant atteint 1 385 euros pour le territoire, niveau très nettement supérieur à celui du référentiel et de la Haute-Normandie (respectivement 592 euros et 677 euros par habitant).

Cette richesse provient essentiellement du niveau des bases de la taxe professionnelle, environ trois fois plus élevé sur le territoire que dans le référentiel ou la région. D'ailleurs, le produit généré par la taxe professionnelle représente les trois-quarts du produit total de l'ensemble des 4 taxes, contre la moitié dans le référentiel.

La présence de grosses entreprises industrielles sur le territoire explique directement le niveau très élevé des bases de taxe professionnelle ; ce tissu industriel particulier permet au Caux - Vallée de Seine de disposer également de bases de foncier bâti relativement élevées (environ 20 % supérieures à ce que l'on observe dans le référentiel ou dans la région). A l'inverse, le territoire se démarque par des bases nettement inférieures pour les taxes d'habitation et du foncier non bâti.

Le niveau élevé du potentiel fiscal du Caux - Vallée de Seine permet au territoire de pratiquer un taux de taxe professionnelle légèrement inférieur à la moyenne du référentiel, mais aussi des taux de taxe d'habitation en moyenne très modérés dans les communes.

Enfin, autre conséquence du poids particulièrement important de la taxe professionnelle sur le territoire, le degré d'intégration intercommunale est relativement élevé. Le système de taxe professionnelle unique fait que 70 % des produits de fiscalité locale sont partagés, contre moins de la moitié dans le référentiel ou dans la région.

(1) La richesse fiscale d'une commune est égale à la somme que produiraient les 4 taxes directes votées par la collectivité si on appliquait aux bases communales de ces 4 taxes le taux moyen national d'imposition de chacune de ces 4 taxes (notion très proche du potentiel fiscal). Elle est calculée sur l'ensemble du secteur communal (communes + regroupements). Il est tenu compte de la taille des communes dans le calcul.

#### PRODUITS DES 4 TAXES PAR HABITANT EN 2006

	Caux - Vallée de Seine	Référentiel	Haute-Normandie
Taxe d'habitation	98,00	181,00	163,00
Foncier non bâti	12,00	12,00	14,00
Foncier bâti	363,00	258,00	341,00
Taxe professionnelle*	1 495,00	479,00	543,00
Ensemble des 4 taxes	1 968,00	930,00	1 061,00
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,78	0,92	0,94

Sources : Insee, DGI 2006

\* Avant tout écrêtement éventuel au profit du fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle

NB : les produits par habitant présentés dans le tableau correspondent aux recettes fiscales perçues par tous les niveaux de collectivités, y compris le Département et la Région, qui à eux deux perçoivent environ 45 % des produits de fiscalité locale du territoire.

Unité : euro

l'établissement EADS Revima, spécialisé dans l'entretien et la révision des trains d'atterrissage, qui emploie près de 400 salariés.

Avec 7 % des emplois industriels, l'implantation de l'industrie métallurgique et de transformation des métaux n'est pas négligeable, avec notamment l'entreprise Endel, dont l'établissement de Lillebonne (près de 200 salariés) exerce une activité de maintenance industrielle des structures métalliques, essentiellement pour les entreprises pétrochimiques locales.

### Les services aux entreprises bien présents, notamment l'intérim

Regroupant 14 % des emplois du territoire, le développement des services aux entreprises est important, notamment entre 1990 et 1999. Ces emplois sont plus concentrés dans le secteur de Lillebonne. Toutefois, la hausse la plus significative des emplois entre 1990 et 1999 se situe dans le secteur de Caudebec-en-Caux (+ 29 %).

Les services aux entreprises présents sur le territoire du SCoT sont majoritairement des services dits opérationnels. Dans cette catégorie, on retrouve notamment les sociétés d'intérim et les sociétés de nettoyage. Le taux plus élevé de l'emploi en intérim sur le territoire s'explique par la présence d'entreprises appartenant à des secteurs industriels recourant plus fréquemment à ce type d'embauches.

### L'économie résidentielle en retrait

L'économie résidentielle, c'est-à-dire les services (au sens large) aux habitants (4), représente 27 % des emplois locaux, soit 7 points de moins que dans le référentiel. Cette différence est due notamment à une présence moins prononcée des commerces et du secteur de l'éducation, la santé et l'action sociale (hors Fonction Publique) (voir également encadré sur le niveau d'équipement du territoire, page 11).

Le secteur du commerce représente à peine 9 % des emplois du CVS, contre plus de 12 % pour le référentiel. De plus, entre 1990 et 1999, l'emploi de ce secteur a diminué de 5 %, alors qu'il a progressé de 9 % pour le référentiel. Cette baisse de l'emploi commercial concerne les secteurs de Bolbec et de Lillebonne (respectivement - 6 % et - 16 %). Seul le secteur de Caudebec-en-Caux enregistre une progression de 20 % pour cette même période. D'ailleurs, l'implantation du commerce varie sensiblement sur le territoire. Le secteur de Caudebec-en-Caux comptabilise 42 emplois dans le commerce pour 1 000 habitants, soit le secteur où le commerce pèse le plus dans l'emploi total. Ensuite vient le secteur de Bolbec avec 33 emplois pour 1 000 habitants et enfin le secteur de Lillebonne avec seulement 29 emplois pour 1 000 habitants.

Quant au secteur de l'éducation, santé et action sociale, il ne rassemble que 16 % des emplois du SCoT contre 21 % pour le référentiel. Entre 1990 et 1999, ce secteur est en expansion, mais là aussi de façon plus modérée que pour le référentiel.

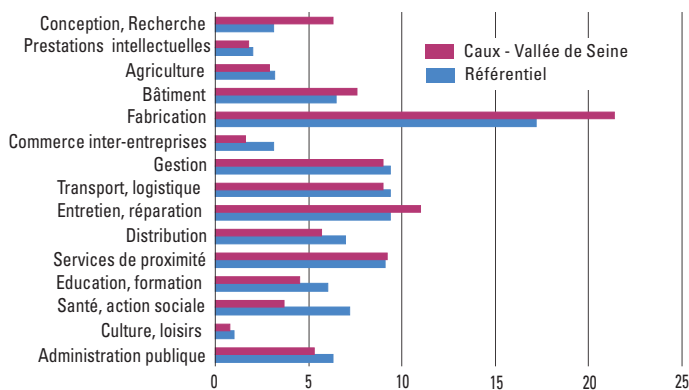
(4) à savoir les services aux particuliers, la construction, l'éducation (hors Fonction publique), la santé, l'action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport de voyageurs.

### Une structure des emplois « industrielle » mais plutôt qualifiée

En lien avec l'orientation productive de l'économie locale, un emploi salarié sur deux est un emploi industriel. Ce qui caractérise ces emplois est leur niveau de qualification. En effet, les ouvriers qualifiés, les techniciens et les contremaîtres et agents de maîtrise représentent 40 % des emplois salariés du territoire, présence largement supérieure à celle du référentiel (26 %). Entre 1990 et 1999, le nombre d'emplois de techniciens augmente (+ 56 %). Toutefois, cette catégorie socioprofessionnelle pèse à peine 8 % dans l'emploi salarié total.

Malgré une progression importante, entre 1990 et 1999, des emplois des professions intellectuelles supérieures et des professions libérales, le territoire est toujours en retrait par rapport au référentiel.

#### RÉPARTITION DES EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL PAR FONCTION



Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation complémentaire au lieu de travail)

Unité : %

L'analyse des fonctions exercées par les actifs travaillant dans la zone permet de mieux rendre compte de la spécialisation du territoire. En effet, l'analyse par fonction exercée fait ressortir la fonction de « fabrication » (fonction essentiellement industrielle) qui est fortement dominante dans le territoire avec 21 % des emplois et ce malgré un recul de 10 % entre 1982 et 1999.

Mais la fonction « conception et recherche » est, elle aussi, nettement plus présente dans le CVS que dans le référentiel. De plus, le nombre d'emplois liés à cette fonction a quasiment doublé entre 1982 et 1999. Les industries présentes sur le territoire sont des industries où la recherche occupe une place importante, notamment l'industrie chimique organique.

74 % des emplois salariés se trouvent dans le secteur privé, proportion nettement supérieure à celle du référentiel (65 %).

### Des salaires relativement élevés dans la sphère productive

En 2006, le salaire brut horaire moyen est de 17 euros tous secteurs confondus, soit 2 euros de plus que pour le référentiel. En effet, Les salaires correspondant aux secteurs industriels implantés fortement sur le territoire sont nettement supérieurs aux salaires du référentiel. Cela s'explique principalement par une qualification des emplois plus importante. Par exemple, le salaire

dans les industries de biens intermédiaires est de 22,6 euros pour le Caux - Vallée de Seine contre seulement 16,4 euros pour le référentiel. Concernant les autres secteurs, les salaires proposés sur la zone d'étude sont moins élevés mais l'écart est moins prononcé.

A l'inverse, les salaires de la sphère résidentielle sont généralement légèrement inférieurs à ceux du référentiel.

### Un niveau de chômage modéré mais un marché de l'emploi particulièrement défavorable aux femmes

Au recensement de 1999, la proportion de personnes se déclarant au chômage parmi la population active du CVS atteignait 12,8 %, taux très légèrement supérieur à celui du référentiel mais sensiblement moins élevé que le taux régional (14,7 %). Entre 1999 et 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a nettement reculé (- 36 %), baisse du même ordre qu'au plan régional.

Mais les femmes ne profitent pas de cette situation relativement favorable. Elles sont beaucoup plus touchées par le chômage que les hommes (avec un différentiel particulièrement marqué sur le territoire), et ce quelle que soit la tranche d'âge.

Pourtant, les femmes du Caux - Vallée de Seine sont relativement peu présentes sur le marché du travail. Même s'il a

#### RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LES CONDITIONS D'EMPLOI

Statut d'occupation	Caux - Vallée de Seine		Référentiel	
	Effectifs	%		%
CDD	1 766	7,6		7,3
Intérim	1 020	4,4		2,3
Emploi aidé	667	2,9		2,6
Apprentissage-stage	622	2,7		2,1
Emplois stables	19 245	82,5		85,4

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)  
\* contrats ou emplois à durée indéterminée, titulaires de la fonction publique.

#### PART DU TEMPS PARTIEL DANS LA POPULATION ACTIVE SALARIÉE PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Conditions d'emploi	Caux - Vallée de Seine			Référentiel	
	Ensemble des salariés	Temps partiel	Part en %		Part en %
<b>Hommes</b>	14 020	653	4,7		5,1
15 à 24 ans	1 143	204	17,8		15,7
25 à 49 ans	10 262	340	3,3		3,7
50 ans et plus	2 615	109	4,2		6,0
<b>Femmes</b>	9 300	3 762	40,5		36,1
15 à 24 ans	734	328	44,7		38,9
25 à 49 ans	7 021	2 790	39,7		35,9
50 ans et plus	1 545	644	41,7		35,7
<b>Ensemble</b>	<b>23 320</b>	<b>4 415</b>	<b>18,9</b>		<b>18,6</b>

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Unités : nombre, %

fortement progressé ces dernières décennies, le taux d'activité féminin du territoire (entre 15 et 64 ans) reste relativement faible : 57 % contre 60 % pour le référentiel. Cette différence s'explique en grande partie par la nature dominante des industries installées sur le territoire. En effet, l'industrie pétro-chimique est plutôt une industrie « d'hommes ». De même, une partie importante du secteur tertiaire est composée de services aux entreprises, eux aussi employant essentiellement une main-d'œuvre masculine. Certes, la montée en puissance du secteur tertiaire (notamment l'économie « résidentielle »), permet une insertion des femmes sur le marché du travail plus importante. Mais les services restent tout de même plutôt moins développés qu'ailleurs.

Autre signe de difficulté d'insertion pour les actives, celles-ci sont particulièrement concernées par les emplois à temps partiel : 4 femmes sur 10 ont un emploi à temps partiel tandis que la part des hommes à temps partiel atteint 5 %. Cette différence n'est pas spécifique au territoire mais elle est plus prononcée que dans le référentiel ■

#### UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT RELATIVEMENT FAIBLE DANS LES DOMAINES DU COMMERCE ET DE LA SANTÉ

Globalement, le niveau d'équipement du Caux - Vallée de Seine apparaît relativement faible en comparaison des territoires du référentiel. Toutefois, de par sa composition, le référentiel comprend quelques communes qui ont les fonctions de sous-préfecture voire de préfecture, ce qui peut influencer sur le niveau d'équipement, en particulier de gammes intermédiaire et supérieure.

Les 87 équipements pris en compte sont répartis en 3 gammes : gamme de proximité, intermédiaire et supérieure, en fonction de leur rareté croissante (1).

L'observation de la gamme de proximité fait apparaître que la densité d'équipements du Caux - Vallée de Seine (nombre d'équipements pour 10 000 habitants) est globalement en deçà du référentiel. C'est le cas notamment du domaine de la santé (moins de médecins, d'infirmiers, de « kinés ») et de l'artisanat du bâtiment. Le commerce de base est davantage « dans la moyenne ». Les équipements de la gamme intermédiaire sont eux aussi en retrait, essentiellement les commerces.

Les équipements supérieurs, quant à eux, sont normalement représentés au regard du référentiel. Le territoire est même très bien pourvu en agences d'intérim, en lien avec le recours très important à l'intérim par les entreprises implantées sur le territoire. Il faut noter également une dotation importante en équipements culturels, sportifs ou de loisirs, dans les communes de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Lillebonne, même si les statistiques ne permettent pas de comparaisons pour ces derniers.

Le maillage urbain du territoire fait que la distance des populations aux équipements est toujours assez courte. Cela étant, l'implantation des équipements est disparate, notamment ceux des gammes intermédiaire et supérieure. Par exemple, le secteur de Caudebec-en-Caux ne possède que 3 équipements dans la gamme supérieure, avec une absence totale d'équipements dans les domaines santé-social, enseignement et services aux particuliers.

La relative faiblesse du niveau d'équipement, essentiellement dans le commerce, du Caux - Vallée de Seine ressort également dans une comparaison avec les autres pays de Haute-Normandie. En dehors des pays typiquement résidentiels que sont le Roumois et « Entre Seine et Bray », le Caux - Vallée de Seine apparaît comme le pays le moins bien équipé en commerces et services marchands aux habitants, même si le secteur de Bolbec (avec Gruchet-le-Valasse) est assez bien doté.

Gamme	Secteur de Bolbec	Secteur de Lillebonne	Secteur de Caudebec-en-Caux
De proximité (sur 23)	23	23	23
Intermédiaire (sur 28)	28	28	19
Supérieure (sur 36)	19	21	3
Ensemble (sur 87)	70	72	45

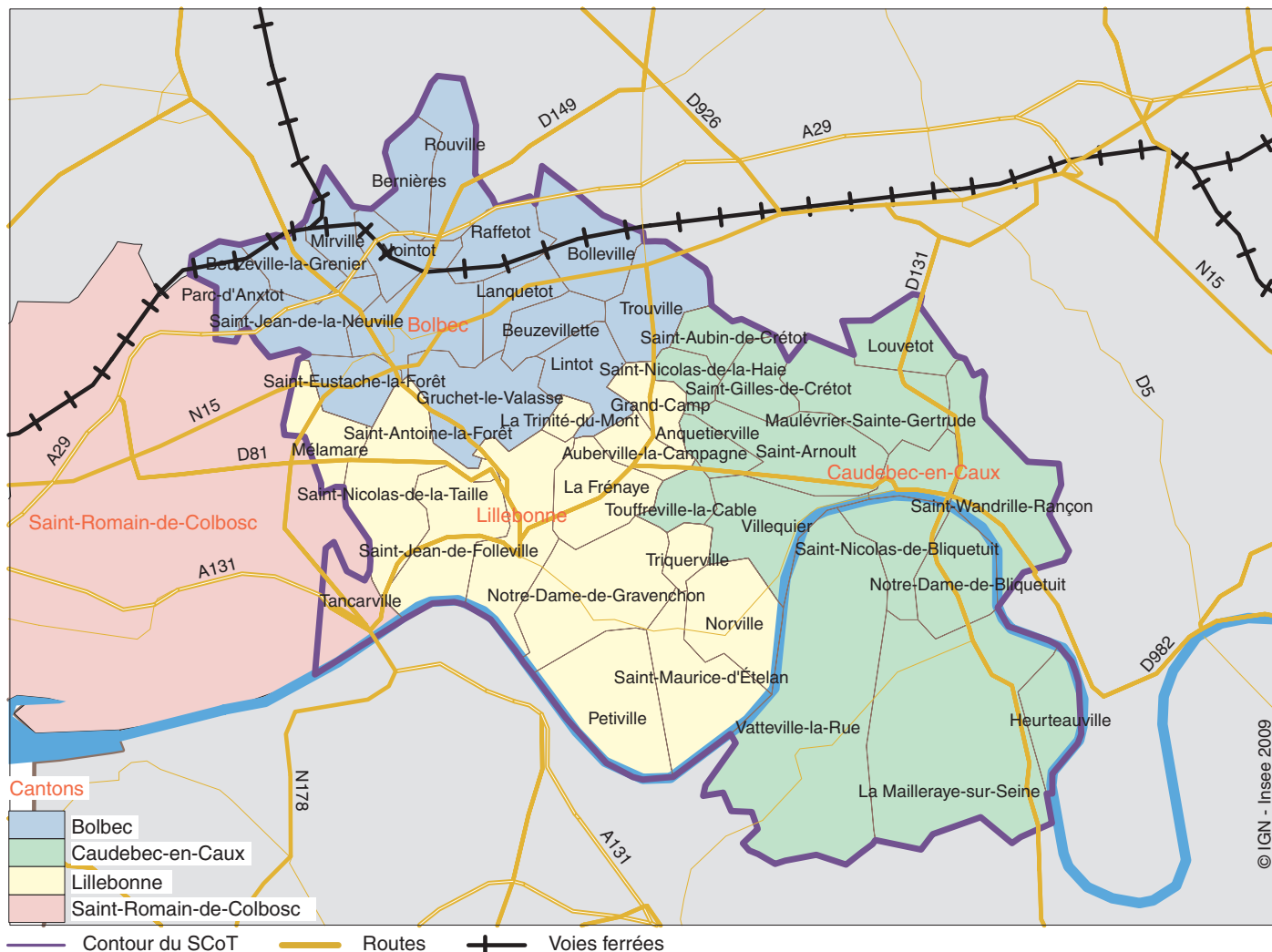
Source : Insee, BPE 2007

Note : parmi les 36 équipements classés dans la gamme supérieure, 21 sont présents dans le secteur de Lillebonne, 19 dans le secteur de Bolbec...

Unité : nombre

(1) A noter que la plupart des équipements culturels, sportifs ou de loisirs, bien implantés dans certaines parties du territoire ne figurent pas dans les données disponibles.

## LE CAUX - VALLÉE DE SEINE



### Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) est un document de planification et de stratégie intercommunale instauré par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il succède au schéma directeur. Son but est de définir l'évolution d'un territoire sur le long terme (15 ans) ainsi que de décrire un projet d'aménagement respectant le principe de développement durable. Il doit mettre en cohérence les politiques sectorielles centrées sur les questions d'habitat (PLH : Plan local de l'habitat), de déplacement (PDU : Plan de déplacement urbain), de développement économique et commercial, d'environnement, ainsi que les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les Cartes communales qui succèdent aux Plans d'occupation des sols. Les objectifs premiers d'un SCoT sont donc de favoriser la coopération entre l'ensemble des communes d'une même entité géographique et d'assurer un équilibre entre tous les axes (habitat, économie, démographie, équipements et services).

Il appartient aux communes ou aux intercommunalités compétentes de prendre l'initiative et de proposer au Préfet un périmètre qu'elles jugent adapté. Celui-ci doit tenir compte des groupements de communes existants, des caractéristiques économiques et urbaines, être d'un seul tenant et sans enclave et enfin, correspondre au bassin de vie.

La loi prévoit explicitement une phase de diagnostic pour l'élaboration d'un SCoT :

« Art.L.122-1.- Les schémas de cohérence territoriale exposent le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. »

#### INSEE Haute-Normandie

8, quai de la Bourse  
76037 ROUEN cedex 1  
Tél : 02 35 52 49 11  
Télécopie : 02 35 15 06 32  
Internet : www.insee.fr  
Accueil téléphonique : 0 825 889 452  
du lundi au vendredi, de 8h à 17h (0,15 €/mn)

#### Communauté de communes de Caux - Vallée de Seine

Président : Jean-Claude WEISS  
Directeur : Stéphane PISCH  
Maison de l'Intercommunalité  
Allée du catillon - BP 20062  
76170 LILLEBONNE  
Tél : 02 32 84 40 40  
Télécopie : 02 32 84 40 41  
Internet : www.cauxseine.fr

#### INSEE Haute-Normandie

Directeur régional : Alain MALMARTEL  
Rédacteurs : Jérôme FOLLIN, Christiane MILLET  
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE  
Cartographie : Nadine POUILLAIN  
Mise en page : Marie-Hélène ROHMER

ISSN : 0762-2538  
ISBN : 978-2-11-068484-4  
© INSEE 2009  
Dépot légal : août 2009  
Code SAGE : CAVA8268  
Imprimerie IROPA

Prix : 6 €